

Le Canada a participé activement au processus de paix avec les FARC sous le président Pastrana. De février 2001 jusqu'à la fin des pourparlers en février 2002, le Canada (ainsi que la Suède, la France, Cuba, le Mexique, le Venezuela, la Norvège, l'Espagne, l'Italie et la Suisse) faisait partie de la Commission de facilitation du Groupe des dix (G10). Le Canada, représenté par l'ex-ambassadeur Guillermo Rishchynski et ses collaborateurs, a assisté à de nombreuses rencontres avec les FARC et le gouvernement de la Colombie dans la zone démilitarisée. Tout au long de ces réunions, les pays du G10 n'ont cessé d'insister auprès des FARC sur la nécessité d'une entente négociée au conflit et sur le fait qu'elles devaient mettre fin aux enlèvements, aux assassinats de civils et aux autres violations du droit humanitaire international en signant un accord humanitaire. La Commission et le conseiller spécial pour la Colombie du Secrétaire général des Nations Unies ont joué un rôle important en veillant à ce que les deux camps restent à la table des négociations. Le Canada a lancé un appel à tous les acteurs pour qu'ils respectent la population civile. Or, nous n'avons maintenant aucun contact direct avec les FARC, qui ont perdu leur statut politique lorsque le processus de paix a pris fin. La Commission de facilitation ne joue maintenant aucun rôle officiel, bien que les membres continuent de se communiquer informations et points de vue sur la situation en Colombie.

Outre sa présence au sein de la Commission de facilitation, le Canada est aussi membre du Groupe de soutien au processus de paix en Colombie. Les 26 pays qu'il regroupe se sont réunis à trois reprises : à Bogotá (octobre 2000); à Madrid (juillet 2000) et à Bruxelles (avril 2001).

En 2001, le Canada a offert ses bons offices dans le cadre du processus de paix avec l'ELN (Armée de libération nationale). En février 2001, les autorités ont demandé au Canada, ainsi qu'à l'Allemagne, à la Suède, au Japon et au Portugal, de participer à la vérification internationale de la zone démilitarisée proposée. En particulier, on demandait aux pays participants de vérifier le retrait des forces armées et des forces policières de la zone pendant la tenue des pourparlers de paix et de vérifier que la zone n'était pas utilisée illégalement par un ou plusieurs groupes armés. Les pourparlers de paix ont échoué en août 2001, les parties n'étant pas parvenues à s'entendre sur une zone démilitarisée ou une zone « de rencontre ». Ayant repris à la fin de l'année, les pourparlers ont finalement été annulés par le président Pastrana en juin 2002.

L'élection à la présidence d'Álvaro Uribe Vélez le 26 mai 2002 marque un tournant décisif dans le conflit en Colombie. Le président a l'intention d'augmenter les dépenses militaires, de doubler les effectifs des forces armées et de la police nationale et de ne retourner à la table des négociations que lorsque les FARC auront consenti à travailler en vue de la conclusion d'un cessez-le-feu et de mettre fin à leurs activités terroristes. Il vise essentiellement à négocier une entente de paix avec les groupes de la guérilla, éventuellement avec une médiation internationale sous les auspices des Nations Unies. Le Canada a offert de participer à tout processus de paix futur et appuierait vigoureusement un rôle officiel des Nations Unies dans les pourparlers.